



E-MOBILITÉ

DEMANDE D'IMPLANTATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Il est rappelé que la présente demande d'implantation de borne demeure subordonnée :

- 1) à l'adhésion de la collectivité à la compétence « *Service de Recharge pour Véhicules Electriques* » développée et organisée par ENERGIE Eure-et-Loir (cf règlement d'exercice de la compétence disponible sur le site www.energie28.fr / rubrique documents - mobilité),
- 2) à l'acceptation du projet par les instances d'ENERGIE Eure-et-Loir. A cet effet, il sera procédé à un examen du lieu prévisionnel d'implantation de la borne. **Celui-ci devra se révéler compatible** avec un usage optimum (bonne visibilité, facilité d'accès, proximité avec d'autres services et commerces...). Le niveau de fréquentation des bornes déjà installées à proximité du site envisagé sera également apprécié.

COLLECTIVITÉ A L'ORIGINE DE LA DEMANDE

Collectivité :

Adresse :

CP : Ville :

Affaire suivie par : M. / Mme Fonction :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

adresse courriel :

INFORMATIONS SUR LE SITE D'IMPLANTATION ENVISAGÉ

Adresse :

CP : commune :

Joindre impérativement un plan de situation

☞ L'emplacement est-il compatible avec le positionnement de deux places de parking juxtaposées dans la longueur et de dimensionnement PMR (personne à mobilité réduite) ? OUI NON

☞ Présence de commerces ou d'un lieu de services à proximité immédiate : OUI NON
Si oui, merci d'apporter les précisions nécessaires :
.....
.....

☞ Avez-vous été sollicité par des usagers pour l'installation d'une borne ? OUI NON
Si oui, merci d'indiquer le nombre d'usagers ayant émis cette demande :

☞ Résumé sur les motivations et l'intérêt du projet :
.....
.....
.....
.....

Cachet de la collectivité	Date : Nom et signature du représentant de la collectivité
---------------------------	---